



Compte rendu du conseil municipal du 13 décembre 2016

Présents : GUILLET Nelly – JALLIFIER Rémy – OTTENHEIMER Thomas - PELLISSIER Denis - REGGIANNI Isabelle- Nicole GAMONET VIDAL

Excusés : TESTON Jonathan- Marlène BARBIER-- Johann PONCON-- TIMSONET Philippe- Magalie ANTRESSANGLE

Secrétaire de séance : Isabelle Reggiani

Autre(s) personne(s) présente(s) : Audrey Charrasson

1 pouvoir : De Philippe Timsonet à Rémy Jallifier

L'ordre du jour a appelé les points suivants :

- **Délibération Modification assiette de la propriété Jourdan**

- **Délibération Marché de Service d'Assurance**

-**Délibération Remboursement Indemnités journalières**

Comptes rendus :

-**Date des vœux**

-**Questions Diverses**

Monsieur le Maire ouvre la séance, il constate que le quorum est atteint, par conséquent la séance de ce conseil municipal peut se tenir

Délibération Modification assiette de la propriété Jourdan :

En raison de la vente de ces parcelles et comme ces dernières sont enregistrées au niveau du cadastre comme étant en copropriété, il convient de procéder à la modification de l'assiette Foncière pour les parcelles suivantes :

- Modification assiette foncière copropriété Jourdan qui fait suite à la vente de terrain au Gaec Floremy : retrait des Parcelles ZE 88 –ZE 137- de l'assiette foncière de la Maison Jourdan. La Nouvelle assiette foncière sera composée uniquement de la parcelle ZE 136
- Modification assiette Foncière suite régularisation Chemin des Chaux avec Mrs/MMES MAGGUILLI-HOEBEKE GOUJON-MARCEL – suppression des parcelles ZD 217 et 218 , la nouvelle assiette de la copropriété sera constituée des parcelles ZD 215 et 219 - **Validé à l'unanimité des présents**

Délibération Marché de Service d'Assurance

Les élus membres de la Commission d'appel d'Offre (CAO) présentent les résultats de la consultation et propose au Conseil Municipal de valider le choix de la SMACL pour le lot 4 pour un montant de 1341.19€ (véhicules) et de Groupama pour les lots 1-2-3-pour un montant total de 4494.00€

Cette renégociation des contrats d'assurance (ajoutée à la cession des 3 véhicules au printemps) va entraîner une baisse de 5979 Euros (-50 %) du coût des assurances sans modifications du niveau des garanties- **Validé à l'unanimité des présents**



Délibération Remboursement Indemnités journalières- ajournée par manque d'éléments

Commission personnel : délibération sur le Rifseep – bilan des entretiens individuels

Les élus de la commission du personnel présentent une synthèse des entretiens annuels des agents de la collectivité.

Délibération ajournée en attente avis Commission Technique Paritaire du Centre de Gestion ;

Logements communaux : changement locataires :

Départ des locataires du logement 5 remplacé par les locataires de l'école (appart n°7) .- Vu les travaux réalisés par Mr et Mme Guichardaz dans l'appartement n°5 et au vu de l'engagement écrit par la Municipalité pour la prise en charge des travaux réalisés, il est proposé de rembourser à hauteur de 400.00^e (estimation des travaux réalisés) **Validé à l'unanimité des présents**

L'appartement n° 7 de l'école sera également loué courant janvier.

T Ottenheimer présente une demande de Mr Sautreuil de pouvoir installer un parc de détente pour ses chiens sur une partie du terrain, située à l'arrière de la Maison Jourdan. Ce point sera étudié lors du prochain conseil, afin d'avoir plus d'éléments, Mr Sautreuil sera convié pour venir expliquer son projet.

Remboursement trop perçu de 73.73€ par Veolia , suite à un arrêt de compteur. - **Validé à l'unanimité des présents**

Circuit Drome à Vélo : T Ottenheimer informe le conseil municipal de la démarche du Conseil départemental de valider un circuit de la drome à vélo sur le territoire communal et pour cela sollicite l'autorisation pour la pose de panneaux directionnels de type DV. Il propose d'accepter cette proposition via un arrêté de permission de voirie qui va définir les emplacements l'entretien et la pose de ces dits panneaux **Validé à l'unanimité des présents**

Guide du Musher 0

Suite à la réunion organisée par le Conseil Municipal début Novembre avec les représentants des mushers, l'ONF, les chasseurs et le service des Stations de la Drôme, il était convenu que tous les participants prennent connaissance du « guide des mushers » et remontent aux mushers les remarques/commentaires/corrections à apporter à ce guide. Après un tour de table, le Conseil Municipal demande que la possibilité de stationnement sur le parking « Balladur » soit retiré du fait de la présence de la bascule et que la pratique des activités de chiens de traîneau « hors neige » soit ajouté avec un rappel des règles à respecter. Il est également demandé qu'une édition papier de ce guide, qui a le grand mérite d'exister, soit diffusée le plus largement possible à commencer par l'OT et les hébergeurs accueillants des mushers.

Déneigement

Deux des trois postes de saisonniers ont été pourvus. Il reste donc à pourvoir un poste de saisonnier pour le tracteur communal (sans nécessité de permis poids lourds). En optimisant au mieux l'organisation du déneigement, les besoins seraient essentiellement concentrés sur un week-end sur deux et le Conseil Municipal pourra, le cas échéant, s'appuyer sur les prestataires privés avec lesquels la commune a signé une convention.

Le Conseil Municipal est appelé à se positionner sur deux demandes de déneigement d'espace privatif, la première de Mme Christiane Vignon et la seconde du Piroulet pour l'accès à la chaufferie communale. Après examen des deux demandes, le Conseil Municipal valide la demande de Mme Vignon par 5 voix Pour, 1 contre (Rémy Jallifier) et 1 abstention (Rémy Jallifier pour Philippe Timsonet) et l'unanimité la demande du Piroulet. Ces deux demandes seront formalisées par une convention et donneront lieu au versement d'une indemnité selon le barème fixé lors de l'hiver 2014-2015.

Par ailleurs, même si aucune demande n'a été déposée en Mairie, le Conseil Municipal rappelle son engagement de déneiger les plus anciens sans famille ainsi que les malades isolés ; une première liste de personne répondant à ces critères a été établie et pourra être complétée si nécessaire.



○ Réunion Association

La réunion des associations a été l'occasion d'avancer sur l'organisation d'une fête de village. Toutes les associations organisatrices de manifestations étaient présentes. Après s'être félicité de la forte participation, les représentants du Conseil Municipal (Thomas Ottenheimer-Philippe Timsonet-Marlène Barbier-Nicole Gamonet) ont rappelé que le rôle des élus était d'être des « facilitateurs » pour aider à lever les éventuelles difficultés. Cette réunion a permis de commencer à réfléchir au choix de la date, des manifestations (...) et il a été convenu que toutes les associations se revoient le 13 Janvier 2017 à 20h.

○ CA et AG de la Gélinotte

Le CA de la Gélinotte du 30 Novembre était le premier depuis la décision du Conseil Municipal de maintenir le loyer à 1 100 Euros après la fin du remboursement du principal emprunt (Cf compte rendu du conseil du 11 Octobre). Thomas Ottenheimer et Rémy Jallifier, élus municipaux membres du CA et présents à ce CA en font une rapide synthèse. Le fait d'avoir voté en faveur du maintien du loyer leur a été très vivement reproché avec des accusations parfois virulentes et personnalisées de quelques membres du CA. Si il est vrai que les discussions ne sont pas facilitées par les situations financières respectives de la commune et de l'association -les intérêts des uns s'opposant parfois à ceux des autres- les deux élus font part de leur lassitude devant la répétition de ces CA tendus et des accusations personnalisées. Désormais, les membres de l'association demandent aux élus municipaux de vérifier la légalité de la délibération prise lors du Conseil d'Octobre et de soumettre un projet de révision de convention reprenant les termes de la délibération. Rendez vous a été pris par le Conseil Municipal avec Me Dieval pour avoir un premier avis.

L'AG de la Gélinotte du 13 Décembre a été l'occasion de présenter les résultats de l'année. La Gélinotte renoue cette année avec des résultats positifs, les résultats très positifs de l'hébergement faisant plus que compenser les pertes du foyer. Ces résultats permettent à l'association d'aborder l'année 2017 avec plus de sérénité que n'avait débuté 2016 dans un marché qui reste globalement difficile.

○ CA du Conseil National des communes « Compagnons de la Libération »

Thomas Ottenheimer présente un rapide compte rendu du CA du Conseil National des communes « Compagnons de la Libération » qui s'est tenu à Paris le 28 Novembre. Ce dernier CA de l'année 2016 a validé le travail de réflexion engagé tout au long de l'année sur le devenir de l'Ordre de la Libération et sur sa gouvernance à l'heure où s'éteignent les derniers compagnons. Ont ainsi été approuvés par le CA :

- Un projet d'établissement qui fixe, pour les 5 années à venir, la politique à mettre en œuvre par l'Ordre de la Libération et les orientations stratégiques.
- La nomination du Colonel Moore comme Chancelier d'honneur
- La nomination d'un nouveau Délégué National
- La nomination d'un nouveau Secrétaire Général

Avec la disparition des derniers Compagnons, le rôle des 5 communes va être renforcé. Il est, dès lors, important que les habitants s'approprient ce statut, car être commune « Compagnon de la Libération » est un honneur qui ouvre des droits mais qui présente aussi des devoirs. C'est pour cela que le Conseil Municipal souhaite élargir à la population la réflexion sur le sens et le rôle de commune « Compagnon de la Libération » dans le cadre d'un groupe de travail dédié.

○ Rencontre avec la FNACA

La FNACA a été reçu dans le cadre de la préparation des cérémonies commémoratives du 19 Mars 1962 qui se dérouleront cette année à Vassieux. Il a en effet été convenu que cette cérémonie se déroulerait à tour de rôle dans les communes de l'(ex) canton de la Chapelle.

○ Veolia

Thomas Ottenheimer, Philippe Timsonet et Denis Pellissier ont rencontré de nouveau les équipes de Veolia concernant les problématiques de rendement. Conformément aux directives du Grenelle de l'environnement, la faiblesse des rendements oblige la commune à remettre un plan d'action à l'Agence de l'eau avant le 31 décembre 2016 en vue d'améliorer les rendements. Ce plan d'action préparé par Veolia sera adressé à l'Agence de l'eau en précisant qu'à ce stade la situation financière de la commune ne permet pas de financer les travaux recommandés par Veolia et que, dans un premier temps,



seuls des travaux permettant une meilleure détection des fuites seront engagés. Par ailleurs, Veolia n'est toujours pas en mesure d'expliquer la dégringolade des rendements à partir de 2014 ; les discussions se poursuivront sur ce point en 2017.

- **Plannings : prochains conseils – commissions –vœux**

10 janvier 2017 20h30

Réunion association : 13 janvier 2017 20h

Vœux du Maire : 15 janvier 2017 11h00

Commission urbanisme : 18 janvier 9h00

- **Questions Diverses**

Denis Pellissier : Remerciements aux pompiers pour le prêt du camion lors de l'entretien et du nettoyage de la Station d'épuration

Remerciements aux élus de la Chapelle pour l'intervention de leur agent sur l'étrave du chasse neige

